



La qualité biologique est mauvaise sur le **Vilpion (R180)** du fait de l'hydromorphologie et de la qualité de l'eau ; elle est satisfaisante sur les autres masses d'eau.

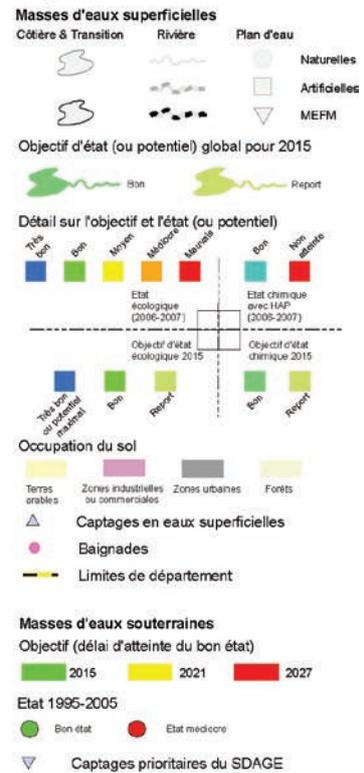
L'amélioration de la qualité physico-chimique et chimique (présence de pesticides d'origine agricole) est nécessaire à l'**aval de la Serre (R180, 183)** et sur **la Souche (R182)**. La lutte contre l'érosion (**R179 et 180, amont de la Serre**), la restauration de la dynamique fluviale naturelle et de la diversité des

habitats sur l'ensemble du bassin ainsi que la préservation des milieux humides à fort intérêt patrimonial (marais de la Souche) sont les enjeux importants de cette unité.

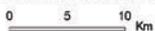
La masse d'eau souterraine 3206, fortement contaminée, est particulièrement vulnérable le long des vallées alluviales de la Serre et de la Souche ; les captages des alentours de Laon, Crécy-sur-Serre et Marle devront être particulièrement protégés du fait de l'absence d'une protection naturelle.



Légende :



Masses d'eaux superficielles



Masses d'eaux souterraines



Principales actions à mettre en œuvre :

familles	n° MG	mesures clefs	localisation	M	O	S	D
Réduction des pollutions ponctuelles							
Eaux usées des collectivités 15,5 M€*	2	Amélioration des traitements et/ou des capacités des STEP - particulièrement pour l'azote et le phosphore sur trois STEP (2 000-10 000 eh) et 1 STEP (< 2000 eh)	R180, 182, 183			C	
Industries et artisanats 1,7 M€*	8	Réduction des rejets polluants chroniques de l'industrie et de l'artisanat - étudier les possibilités de limiter l'impact d'une industrie (Agro alimentaire)	R183			I	
Elevages 1,4 M€*	15	Amélioration de la collecte et de la gestion des effluents d'élevage - pour les élevages les plus pénalisants, hors zone vulnérable	R179			A, E	
Réduction des pollutions diffuses agricoles							
Apports de fertilisants et pesticides 32 M€*	16	Réduction des apports en pesticides par le renforcement des bonnes pratiques agricoles	3206			A, E	
	17	Diminution des pertes de pesticides lors des manipulations	UH			A	
	19	Suppression (ou réduction forte) des pesticides et/ou fertilisants : conversion agriculture biologique, herbe, acquisition foncière,... - en priorité dans les secteurs vulnérables des AAC stratégiques du SDAGE	UH			A, E	
Transferts 5,9 M€*	21	Couverture des sols pendant l'interculture (CIPAN) - mise en place conditionnée aux limites des cycles culturaux	3206			A	
	22	Création et entretien de bandes enherbées le long des rivières - extension à tous les cours d'eau au-delà de la conditionnalité	UH			A	
	23	Développement d'aménagements et de pratiques agricoles réduisant les pollutions par ruissellement, érosion ou drainage	R179, 180			A	
Protection et restauration des milieux							
Rivières 8 M€*	25	Travaux de renaturation/restauration/entretien de cours d'eau - entretien/plantation des ripisylves répartis sur le bassin - maîtrise de l'élevage sur les berges des cours d'eau	UH R179, 181			C, P A	
	27	Actions spécifiques visant la diversification des habitats (frayères) et/ou la préservation des espèces - gestion de frayères à truites - gestion de frayères à brochet	R179 R183			C, P	
	28	Amélioration / restauration de la continuité écologique des cours d'eau - reconnections d'annexes hydrauliques - identification des besoins	R182 R179, 180, 181, 183			C, P	
Zones humides et littoral 0,7 M€*	31	Entretien et/ou restauration de zones humides - notamment les Landes de Versigny et le marais de la Souche	R182			C, P	
Gestion quantitative							
Prélèvements	35	Réductions des prélèvements d'eau	R182			C, I, A	
Connaissance							
Connaissance 0,3 M€*	39	Amélioration de la connaissance des pressions polluantes de substances dangereuses pour la définition d'action visant leur réduction	R180, 182, 183			C, I, E	
autres : 1,7 M€ ; Total = 68 M€							

Signal des actions contribuant à protéger  les captages,  les nappes,  le littoral ;  menées explicitement pour réduire les rejets de substances dangereuses

Maîtres d'ouvrages : E=Etat et ses établissements publics, C=Collectivités et leurs établissements publics,

I= Industriels & artisans, A=Agriculteurs, P=Propriétaires

* ce coût représente le total des coûts de toutes les mesures de chaque famille (et pas seulement ceux des mesures clefs affichées)